



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

L'avenir , c'est maintenant – Enjeux pour le droit du travail et des assurances sociales

**Faculté de droit de l'Université de Bâle, Peter Merian-Weg 8, Bâle,
Auditoire Pro lure, vendredi, 17 mars 2023¹, de 13h30 à 17h00**

Organisé par la Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS)

Le 17 mars 2023, la [Section suisse de la SIDTSS](#) organisera pour la troisième fois un colloque scientifique en marge de son assemblée générale annuelle. Les crises actuelles – guerre, énergie, climat, pandémie – ont mobilisé la politique et l'opinion publique et ont également des répercussions sur le droit du travail et de la sécurité sociale. Dans le cadre de ce colloque, nous nous intéresserons à quelques défis d'envergure pour le droit du travail et de la sécurité sociale, en faisant abstraction de l'urgence qui exige des solutions immédiates.

En guise d'introduction, le professeur **Nicolas Bueno** (UniDistance Suisse) abordera le rôle des droits sociaux dans les nouvelles approches de post-croissance. Sur cette base, la professeure **Isabelle Wildhaber** (Université de Saint-Gall) traitera de la manière dont le droit du travail réagit aux défis du changement climatique et de la durabilité. La troisième intervention sera celle du professeur **Nicolas Moizard** (Université de Strasbourg) : il examinera des questions de protection de la santé psychique dans les relations de travail. Les deux exposés suivants porteront sur la numérisation, un thème qui occupe déjà depuis longtemps le droit du travail. Dans son exposé, le professeur **Sebastian Krebber** (Université de Fribourg-en-Brisgau) mettra en lumière les possibilités et les limites de la réglementation du travail numérique. Le professeur **Kurt Pärli** (Université de Bâle) consacrera son exposé aux multiples questions que le « métavers » pose en droit du travail et des assurances sociales. La série d'exposés se terminera par une table ronde réunissant tous les intervenants.

Ce colloque s'adresse aussi bien aux spécialistes du droit du travail et des assurances sociales qu'aux représentants des autres domaines juridiques abordés.

¹ **Réserve COVID-19** : en fonction des restrictions COVID-19 en vigueur en mars 2023 pour les événements de grande envergure, nous devons nous réserver le droit d'organiser un événement *hybride* ou uniquement *en ligne*. Dans le cas contraire, l'événement se déroulera exclusivement en présentiel.



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Vendredi, 17 mars 2023

13h30 - 13h40

Bienvenue

Prof. Dr. Kurt Pärli, Université de Bâle

Dr. Sylvie Pétremand, Université de Lausanne

13h40 - 14h10

Les droits sociaux dans la logique de post-croissance (en anglais)

Prof. Dr. Nicolas Bueno, UniDistance Suisse

14h10 - 14h40

« Droit du travail vert » - Le changement climatique et la durabilité comme défis juridiques pour les relations de travail (en allemand)

Prof. Dr. Isabelle Wildhaber, Université de St-Gall

14h40 - 15h10

Les enjeux de la protection de la santé mentale des travailleurs

(en français)

Prof. Nicolas Moizard, Université de Strasbourg

15h10 - 15h30

Pause

15h30 - 16h00

Possibilités et limites de la réglementation du travail numérique

(en allemand)

Prof. Dr. Sebastian Krebber, Université de Fribourg-en-Brisgau

16h00 - 16h30

Travailler dans le métavers – enjeux en matière de droit du travail et de la sécurité sociale (en allemand)

Prof. Dr. Kurt Pärli, Université de Bâle

16h00 - 17h00

Table ronde

Modératrice : Dr. Anne Meier, Avocate à Genève

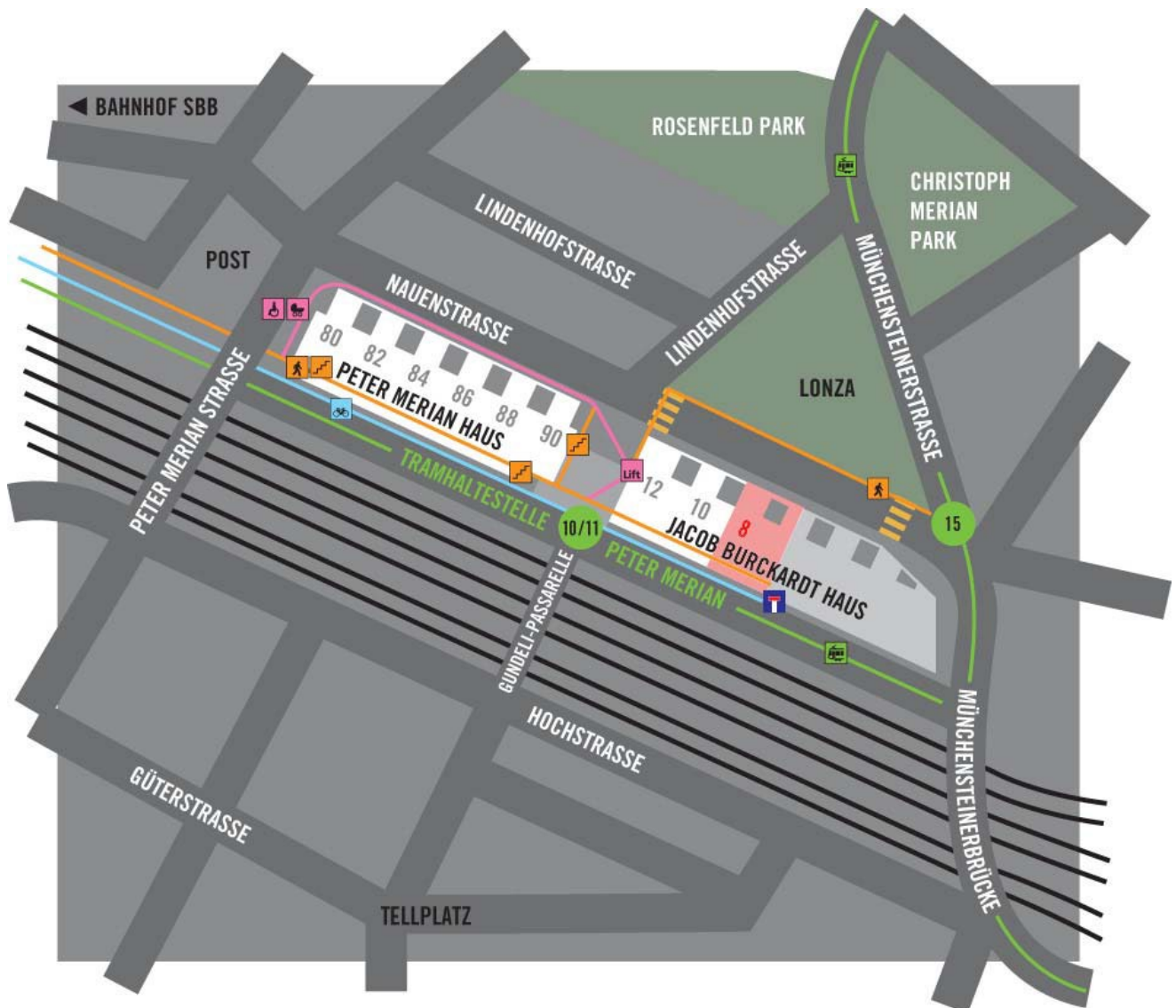
(en français, anglais et allemand)

Tous les exposés seront accompagnés d'un résumé en allemand, en anglais et en français.



Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Plan et accès à la Faculté de droit de l'Université de Bâle, Peter Merian-Weg 8 – Auditoire Pro Iure





Section suisse de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale

Accès :

- **En train** : quitter la gare CFF par la sortie « Innenstadt/City » :
 - **à pied** : tourner à droite et, par le passage de la poste (Post-Passage), longer le bâtiment « Peter Merian Haus » pour arriver au bâtiment « Jacob Burckardt Haus » (env. 7 minutes) ;
 - **en tram** : prendre le tram 10 (direction Dornach) ou le tram 11 (direction Aesch) pour un arrêt jusqu'à la station « Peter Merian ».
- **En voiture** : il n'y a pas de possibilité de parking dans le bâtiment « Jacob Burckardt Haus » et nous vous prions d'utiliser les parkings publics de la poste ou de la gare CFF.

L'Auditoire Pro lure se trouve dans le foyer de la faculté (juste à côté de l'entrée principale, sur la gauche).

Inscriptions et frais :

La participation à ce colloque est gratuite. Pour des raisons d'organisation, les participants intéressés* sont priés de s'inscrire jusqu'au **10 mars 2023** [ici](#).

Les avocats/avocates spécialisés reçoivent, selon la décision de la commission spécialisée de la FSA : 2 crédits FSA droit du travail en cas de participation personnelle à tout le colloque.
--